

**La Roche sur Yon le 19 novembre 2014,**

**Célébration du dixième anniversaire du concours « Bien parler pour réussir »**

Yves EMERIT, membre du bureau de l'AMOPA de Vendée et maître de séance accueille les personnalités invitées : monsieur LAVIGNE, directeur de cabinet, représentant Jean-Benoît ALBERTINI, Préfet de la Vendée, monsieur le Général d'armée Jean-Louis GEORGELIN, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur portant le cordon rouge de grand-croix de l'ordre, Madame Anne MATHIEU, Vice présidente nationale de l'AMOPA représentant Michel BERTHET, Président national de l'AMOPA, madame Anne-Marie BAZZO, Directrice Académique, monsieur Hervé LOLIC, Procureur de la République, monsieur François BON, vice Président du Conseil Général représentant le Président RETAILLEAU, monsieur BESSEAU, adjoint, représentant le Maire de La Roche sur Yon. Il salue les membres des deux ordres, les chefs d'établissement, les professeurs ainsi que les élèves venus en nombre parmi les deux cent cinquante personnes venues assister à la célébration du dixième anniversaire du concours « bien parler pour réussir ».

**La parole aux pères fondateurs :**

Le général Joël BRUNET, président d'honneur de la section vendéenne de la Légion d'Honneur évoque cette première rencontre d'octobre 2004 avec Daniel TRAN, président de la section AMOPA de Vendée venu lui proposer un engagement commun pour contribuer dans les lycées du département à la promotion de l'oral. Les deux sections souhaitant s'engager au service de la jeunesse, des réunions conjointes organisèrent le concours « Bien parler pour réussir » à l'adresse des élèves des classes de première et de terminale de tous les lycées vendéens.

Ce concours se déroule en deux temps, une demi-finale en arrondissement et une finale alternativement à la préfecture ou au tribunal de grande instance de La Roche sur Yon. Chaque candidat s'exprime pendant dix minutes sans note sur un sujet donné à l'avance suivi d'un entretien devant un jury présidé par madame la Directrice Académique.

Le général Joël BRUNET rappelle que ce fut le lieutenant-colonel Jean-Paul MEINVILLE camarade de classe au Prytanée militaire de La Flèche de Jean-Louis GEORGELIN actuellement général d'armée, Grand Chancelier de la légion d'Honneur qui suggéra et obtint la venue de ce haut personnage de la république pour présider ces cérémonies. Joël BRUNET remercie vivement le Grand Chancelier de sa présence à qui l'assemblée réserve de longs applaudissements.

Daniel TRAN rappelle les objectifs communs de cette démarche éducative : accompagner la jeunesse vendéenne dans la préparation de son avenir, l'aider à exprimer de vive voix la richesse de chaque personnalité, contribuer à sa formation civique et citoyenne.

Les sections de la Légion d'Honneur, du Mérite et des Palmes Académiques sont constituées de femmes et d'hommes dont les engagements ont mérité la reconnaissance de la nation. Dépositaires de fait des valeurs républicaines fondatrices du lien social ils ont vocation à les transmettre aux générations futures.

Dans notre système éducatif une grande place est réservée à l'écrit mais pas suffisamment à l'oral. Pourtant pour construire son avenir cette jeunesse devra affronter examens et concours. L'écrit permet de décrocher l'accessibilité mais c'est l'oral qui assure la réussite définitive. Avec le temps de la recherche d'un emploi, des curriculum vitae seront envoyés pour espérer une première sélection mais c'est l'entretien d'embauche en parole, face à face qui permet de décrocher l'emploi convoité.

Nous avons voulu que cette maîtrise de l'expression orale soit mise au service de l'éducation civique par le choix des thèmes de sujets qui puissent y contribuer tels que le respect, le mérite, l'engagement ou encore la liberté, la solidarité, l'égalité.

Forts de ces constats et de notre légitimité à nous engager avec le soutien constant de l'Inspection académique et je salue la présence de madame la Directrice Académique, présidente active de nos jurys, nous avons souhaité aider la jeunesse vendéenne à construire son avenir qui est aussi le nôtre à tous.

**Madame la Vice-Présidente nationale de l'AMOPA donne lecture du message de monsieur Michel BERTHET, Président national des Palmes Académiques :**

« On ne peut que se réjouir de voir l'ordre de la Légion d'Honneur et celui des Palmes Académiques associés pour valoriser ce qui est devenu aujourd'hui un véritable objet d'enseignement, l'oral. L'oral n'est pas le reflet affaibli de l'écrit, l'école de la République doit apprendre à réguler les échanges avec les autres par la parole pour tenter de résoudre pacifiquement les relations, les tensions entre les individus. Les convictions doivent l'emporter sur les coups, l'invective, les cris, la brutalité et ce n'est pas un hasard si aujourd'hui on associe le problème de l'expression argumentée à la question de la citoyenneté. Le cadre de l'échange dialogique des idées est un aspect majeur de la vie en société, du vivre ensemble, l'expression de la démocratie. Mais l'oral ce n'est pas seulement savoir s'exprimer, émouvoir, convaincre, séduire, c'est aussi savoir écouter, attitude de respect et de tolérance mais aussi d'intelligence. Comprendre, déjouer, apprécier la parole de l'autre est une compétence essentielle dans la sphère sociale ».

Le Président BERTHET souhaite vivement que ce concours puisse se perpétuer et même s'étendre au sein de l'AMOPA à l'adresse des collégiens aux plans national et international et exprime sa gratitude et son admiration à celles et à ceux qui permettent de faire vivre ces beaux moments et félicite très chaleureusement tous ces jeunes pour leurs remarquables talents valorisés par cette prestigieuse cérémonie.

### **Sollicités par Yves EMERIT Les jeunes lauréats témoignent :**

« Nous avons sollicité les dix-neufs lauréats de ce concours afin de nous faire part de leur situation et de l'importance prise par l'expression orale dans leur parcours de formation. Trois jeunes ont pu répondre présents et trois autres, investis en France et dans le monde, ont tenu à réaliser des enregistrements visuels de leur témoignage nous les écoutons ».

**Etienne CAPART** « les professeurs nous ont proposé l'engagement pour thème de l'année. Cela m'a immédiatement parlé. J'ai approfondi ma réflexion à la suite de débats menés au sein de la classe. Elève de terminale Bac Pro du Lycée Branly, lauréat 2011, je suis actuellement étudiant en sophrologie. Je travaille avec des personnes pour améliorer leur qualité de vie au quotidien. La maîtrise de l'oral est déterminante pour faire passer une parole apaisante ».

**Awa KEBE**, d'origine sénégalaise, en France depuis cinq ans : « Mes professeurs du lycée Valère MATHE m'ont poussée à préparer ce concours car au début je ne parlais pas bien le français, j'avais peur de parler, j'étais timide mais j'ai décidé de m'engager. Le sujet sur le respect me parlait : le respect des personnes dans mon pays n'est pas le même qu'ici et j'ai voulu parler de cette différence ».

**Barthélémy ENFREIN** lauréat 2011 du lycée St. Joseph dit combien la préparation du concours « Bien parler pour réussir » imposant de parler sans notes l'a bien servi en classes préparatoires mais surtout lorsqu'il a dû affronter les onze oraux du concours d'entrée de l'Ecole Supérieure de la Rue d'Ulm pour réussir son intégration en lettres classiques.

### **A la suite trois témoignages enregistrés sont projetés :**

**Solveig ANTOINE** élève du lycée St Gabriel lauréate 2009 sur le thème de la violence vient de réussir le concours de directrice hospitalière après celui de l'inspection de l'action sanitaire et sociale : « j'ai dû affronter toute une série d'épreuves où la maîtrise de l'oral était déterminante. J'encourage tous les jeunes à participer à ce concours parce que cela peut être le début d'une belle aventure humaine ».

**Amandine BERTHOME** alors élève du lycée Notre Dame du Port des Sables d'Olonne, lauréate 2006 diplômée de l'IUP de Strasbourg en 2012 spécialité finances intègre le master « techniques financières » de l'ESSEC et actuellement adjointe au directeur financier du groupe Auchan : « Bien parler pour réussir m'a appris à bien parler en public, à bien argumenter mes idées ce qui est un atout dans mon métier ».

**Mona OIRY** élève du lycée Léonard de Vinci de Montaigu, lauréate en 2012 sur le thème de l'engagement est partie au Québec pour réaliser sa troisième année d'études de Sciences Politiques. « Je n'imaginai pas combien l'oral pouvait être important dans la continuation de mes études au point que cet exercice difficile au début est devenu une habitude qui me sert aussi dans la vie de tous les jours. L'oral permet de communiquer avec des personnes diverses dans des milieux très différents. Il faut s'exprimer en toutes circonstances cela forge la confiance en soi, donne une expression orale plus aisée et épanouit la personnalité ».

Madame Michèle PELTAN donne alors lecture d'un extrait de la lettre de **Paul BREIFFEIL** lauréat 2008 alors élève du lycée ST. Gabriel actuellement élève de l'Ecole du Louvre :

« Etre lauréat au concours Bien Parler pour Réussir fut une chance dans mon parcours. J'ai tout d'abord été touché par la confiance faite par mon lycée, l'institution Saint Gabriel, et par mes professeurs qui m'avaient choisi pour représenter l'établissement, je leur en suis extrêmement reconnaissant. C'est après plusieurs oraux d'entraînement, après avoir écouté avec attention les conseils de mes professeurs et de mes parents que je me suis présenté aux deux étapes du concours. Cette expérience m'a donné une plus grande confiance en moi et m'a persuadé qu'avec de la volonté et de l'entraînement tout est possible. J'ai aussi réalisé à quel point maîtriser l'oral pouvait être important, en particulier pour défendre ses convictions ».

### **Intervention du Grand Chancelier de la Légion d'Honneur :**

« J'ai un peu l'impression de venir me présenter au concours « bien parler pour réussir » même si pour moi c'est un peu tard. Je veux vous dire combien je suis heureux de venir ici découvrir ce concours et on ne peut que rendre hommage au Général BRUNET et à monsieur TRAN fondateurs de ce concours de manière à vous

donner à vous les jeunes une âme supplémentaire pour réussir dans la vie. Tout à l'heure nous avons un sophrologue Etienne qui nous disait combien il se mobilisait pour que tout se passe le moins mal possible, que tout se passe bien mais ce n'est certainement pas le meilleur moyen de réussir dans la vie.

Le monde de la jeunesse doit être celui de l'effort, de l'effort constant pour se dépasser, pour devenir meilleur et pour maîtriser tous les moyens que l'on a pour être plus fort et meilleur. En vous proposant ce concours «Bien parler pour réussir » les promoteurs de cette épreuve vous donnent une chance supplémentaire de réussir dans la vie.

Dans la vie, réussissent ceux qui sont capables d'ascèse et de souffrance. Ces deux mots sont mal reçus dans la société actuelle et pourtant la réussite c'est se dépasser par l'effort et c'est au cœur de la vie qui a été la mienne puisque je suis un militaire ».

S'adressant aux jeunes nombreux dans la salle le général GEORGELIN note combien la société d'aujourd'hui est une société de rupture avec une révolution technologique dans ses systèmes d'information qui enferment, avec un monde pulvérisé dans toutes ses structures par les réseaux sociaux. On croit que l'on rentre dans quelque chose de nouveau et il y aurait comme une rupture de transmission entre les différentes générations.

Ici à La Roche sur Yon on a la démonstration que des gens plus anciens, membres des ordres nationaux et des Palmes Académiques se tournent vers les jeunes et montent une structure qui doit leur permettre de mieux réussir. C'est un magnifique exemple de transmission entre générations qui s'oppose à la rupture de la transmission de la tradition, un mot qui n'a pas bonne presse aujourd'hui mais qui fonde la cohésion d'une société.

De même pour le thème du respect, c'est aussi le respect aux anciens, le respect c'est d'abord respecter ce que l'on a reçu en héritage de ceux qui nous ont précédés ce qui suppose une forte attitude d'humilité ce qui n'est pas hélas la caractéristique de notre temps. Ce concours est un magnifique exercice de transmission entre générations.

Se félicitant que la Légion d'honneur soit parmi les fondateurs de ce concours, le Grand Chancelier retrace l'histoire de La Légion d'Honneur qui fut créée par Napoléon en 1804, année de la création de la Préfecture de La Roche sur Yon. Cet ordre rassemble celles et ceux qui par leur engagement ont mérité la reconnaissance de la nation. Cette idée de mérite est souvent critiquée mais «je peux témoigner que cette distinction est très recherchée puisque qu'en tant que Grand Chancelier je suis responsable devant le Grand Maître du choix des françaises et des français que l'on propose pour être nommés dans cet ordre ».

Depuis deux siècles la France a connu deux empires, trois monarchies cinq républiques, la Légion d'Honneur est toujours là avec son code, son conseil de l'ordre, son grand Chancelier qui propose au Président de la République celles et ceux qui peuvent être décorés de cet ordre.

Dès l'origine la Légion d'Honneur est un ordre civil et militaire constitué de 92000 Françaises et Français constitué par moitié de civils et de militaires : Napoléon disait « je veux décorer mes soldats et mes savants ». Chaque année 3000 françaises et français sont nommés dont mille nominations réservées aux militaires. Etymologiquement le terme Chancelier désigne celui qui possède la clef, le Grand Chancelier est celui qui donne accès au Grand Maître par les propositions qu'il lui fait, «Je suis Grand-Croix de la Légion d'Honneur comme 65 français et comme l'est le Président de la République lorsqu'il est élu ».

Le Président CHIRAC a supprimé le service militaire en 1996 et par conséquent les jeunes ne font plus de service militaire et savent peu de chose de l'institution militaire et en plus nous vivons dans une phase historique de l'Europe qui n'a pas connu la guerre depuis soixante dix ans.

Nous célébrons en ce moment partout en France le centenaire de la guerre de 14 qui a été l'horreur absolue avec, pendant cinquante-deux mois, mille français tués chaque jour. Mais cela n'a pas suffi, vingt ans après la seconde guerre mondiale a connu des sommets dans l'horreur avec vingt millions de morts dans le monde et des destructions inouïes, un cataclysme total. Cette période de paix que vit aujourd'hui l'union européenne est telle que personne ne pourrait imaginer une guerre entre la France et l'Allemagne ou tout autre pays de l'Europe et pourtant la simple lecture de l'actualité nous montre que de multiples conflits existent dans le monde. Avec ce sentiment immuable de paix cette Europe ne doit pas faire oublier que cette paix peut être menacée par des éléments extérieurs. Elle doit rester vigilante et conserver des capacités militaires pour faire face à d'éventuelles situations difficiles.

« Je suis entré à Saint Cyr en 1967 et j'ai quitté mes fonctions de Chef d'état major des armées en 2010. Tous mes premiers commandements ont été faits avec de jeunes appelés et pendant toute la période j'ai accompagné cette jeunesse pour l'éduquer à l'effort, au dépassement de soi, à l'altruisme, à la générosité qui sont des valeurs essentielles pour que nous puissions dans une communauté nationale vivre harmonieusement et en paix. Dans tous mes commandements j'ai toujours voulu montrer par l'exemple à cette jeunesse qu'il n'y a pas de succès dans la vie sans effort et sans ascèse.

L'éloquence seule ne suffit pas, elle ne vaut que si l'on sent chez l'orateur une vraie force de conviction que l'on porte profondément dans son cœur et dans son âme et si ce n'est pas le cas ce n'est qu'un artifice qui sera rapidement balayé par le vent.

Pour être convaincant il faut être fort au fond de soi-même et riche de convictions. Il faut vouloir créer dans la vie, il faut vouloir entraîner, il faut vouloir aller plus loin au service de son pays, et cela suppose conviction, force, caractère appuyés sur une bonne culture. Citant THUCYDIDE, je dirai: « Il n'y a pas de bonheur sans liberté, il n'y a pas de liberté sans courage ».

L'assistance est alors invitée à poser des questions auxquelles le Grand Chancelier se prête volontiers.

**Les remerciements du colonel FAVROU :**

Le Président de la section vendéenne de la Légion d'Honneur remercie et salue tous les acteurs de l'action éducative, les deux membres fondateurs du concours, Les chefs d'établissement et professeurs accompagnés de leurs nombreux élèves, la Directrice académique, le Directeur diocésain, le Préfet de Vendée, le Président de l'association départementale des maires, les Maires des trois arrondissements, le Président et le Procureur de la République du tribunal de grande instance de La Roche sur Yon, tous les travailleurs de l'ombre des deux sections, le Proviseur et le Président du conseil d'administration du lycée Nature, les lauréats qui ont accepté de venir s'exprimer et tous les participants venus nombreux témoigner de leur soutien.

« Mon Général, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, vous avez accepté de venir parler à nos jeunes lycéens de Vendée, soyez-en vivement remercié. Votre haute présence à nos côtés témoigne de l'intérêt que vous portez à notre démarche. Je me fais l'interprète de tous les Vendéens pour vous dire notre fierté de vous avoir accueilli parmi nous, merci mon Général ! ».

Le Grand Chancelier reçoit alors un livre dédié souvenir de son passage parmi nous des mains des trois lauréats présents et les remercie chaleureusement. Une médaille commémorative lui est remise par monsieur LAVIGNE au nom du préfet de la Vendée tandis que monsieur VACHER, préfet honoraire, lui remet également un exemplaire de la revue « administration » relatant les nouvelles données de la défense nationale et tous se retrouvent pour partager le verre de l'amitié offert par l'établissement.

*Daniel TRAN*  
*Président AMOPA Vendée*